



Ville de Marseille - Mairie de Marseille

DGUAH-DGUAH-SCRPDGUAH (42104)

Acte d'engagement

Mise en sécurité de biens immobiliers ou de terrains vacants du patrimoine de la ville de Marseille

Numéro de la consultation : 2021_42104_0068

Procédure de passation : Procédure adaptée

Date de notification :

Sommaire

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)....	3
1.1 Marché.....	3
1.2 Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3 Informations comptables et financières.....	3
1.4 Code CPV.....	4
1.5 Réemploi, réutilisation ou intégration de matières recyclées.....	4
Article 2 - CONTRACTANT(S).....	4
2.1 Identification.....	4
2.2 Compte à créditer.....	9
Article 3 - OBJET.....	10
Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....	11
4.1 Forme du prix.....	11
4.2 Montant.....	11
4.3 Sous traitance.....	11
Article 5 - AVANCE.....	12
Article 6 - DUREE.....	13
Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES.....	13
Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	13
Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....	14
Article 10 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	19

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 Marché

Numéro du marché :

La procédure de passation est la suivante :

MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique.

Accord-cadre à bons de commande (articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique).

Nature des prestations : Travaux

1.2 Pouvoir adjudicateur

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Eric MERY, Conseiller Municipal en charge de la stratégie patrimoniale, la valorisation et la protection du patrimoine municipal et les édifices culturels.

Habilité à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature n°2020_03128_VDM du Maire de Marseille en date du 24/12/2020

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R2191-60 du Code de la commande publique : Le Directeur des Ressources Partagées

Service responsable de l'exécution du marché : Service Gestion Immobilière et Patrimoniale

1.3 Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille

Trésorerie de Marseille Municipale

33 A rue Montgrand

13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire :
Budget de fonctionnement

1.4 Code CPV

Code CPV principal : **45262522**

CPV complémentaire : **45340000**

1.5 Réemploi, réutilisation ou intégration de matières recyclées

Sans objet

Article 2 - CONTRACTANT(S)

2.1 Identification

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	
N° TVA intracommunautaire (pour les candidats européens sans établissement en France)	

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

- 1er co-contractant : **MANDATAIRE**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA,SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire (Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

2.2 Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

Article 3 - OBJET

Mise en sécurité de biens immobiliers ou de terrains vacants du patrimoine de la ville de Marseille

Les prestations ont pour objet la mise en sécurité de biens immobiliers ou de terrains vacants de la ville de Marseille :

- Pour les terrains vacants : travaux de fourniture, pose ou réparation de clôtures, de mise en place de dispositifs anti-intrusion.

- Pour les immeubles vacants : condamnation des ouvertures d'immeubles par travaux de maçonnerie, de condamnation d'ouvrant en pièces métalliques par soudure, de petites démolitions manuelles d'ouvrage tel que partie d'escalier, de plancher ou de cloison.

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.).

Si la Ville de Marseille est amenée à acquérir, louer ou intervenir sur d'autres bâtiments ou terrains le marché sera appliqué aux travaux à exécuter dans ces éventuels bâtiments ou terrains.

Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ

4.1 Forme du prix

Le marché sera traité à prix unitaires.

4.2 Montant

Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes :

- minimum : **60 000 € HT / an**
- maximum : **170 000 € HT /an**

Les bons de commandes pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché, les bons de commande émis en fin de marché ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de 3 mois après la date d'expiration du marché.

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans :

l'annexe au présent marché intitulée "bordereau des prix unitaires" (BPU).

Le prix du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires.

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

4.3 Sous traitance

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres :€ HT

En chiffres : € TTC

En

lettres :

.....

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

.....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

.....

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

Article 5 - AVANCE

Une avance est accordée au titulaire du présent marché, conformément aux articles R.2191-2 à 12 du CCP.

L'option retenue concernant les avances est l'option B telle que définie au CCAG applicable.

Pour les micro, petites et moyennes entreprises (PME), le taux de l'avance est de 10 %.
Pour les autres entreprises, le taux de l'avance est de 5 %.

Le candidat est une PME* : oui/non

Je renonce au bénéfice de l'avance : oui/non

(Rayez la mention inutile)

*La catégorie des micro, petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

Article 6 - DUREE

La durée du marché se définit comme suit : un an à compter de la date de la notification du marché au titulaire

Le marché est reconductible par période **d'un an** , dans la limite de **3** reconductions.

La reconduction du marché se fera de manière **tacite**.

En cas de décision de **non** reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard **3** mois avant la fin de la durée de validité du marché.

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCAP et au CCTP.

Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES

sans objet

Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de : **3** mois.

Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Clause de protection des données (RGPD)

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le Règlement Général sur la protection des données - RGPD »).

Dispositions relatives au respect des principes de la République

Le titulaire s'engage à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel et/ou toute personne à laquelle il confie pour partie l'exécution des prestations objet du présent marché en ce qu'il relève de l'exécution d'un service public :

- s'abstenir de manifester leurs opinions politiques ou religieuses,
- traiter de façon égale toutes les personnes et respecter leur liberté de conscience et leur dignité,
- assurer l'égalité des usagers devant le service public,
- veiller de manière générale au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public, conformément aux dispositions de l'article 1-II de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Clause d'insertion sociale

1. Insertion par l'activité économique

En application des dispositions des articles L2111-3 et L2112-2 du Code de la commande publique et de **l'article 20.1.2 du CCAG Travaux**, une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières doit être réalisée par l'entreprise attributaire.

Le nombre d'heures d'insertion à réaliser dans l'exécution de la prestation est le suivant : **101 heures annuelle**.

2. Engagement d'insertion

- JE DECLARE / NOUS DECLARONS avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et notamment des dispositions relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- JE M'ENGAGE / NOUS NOUS ENGAGEONS, si je suis / nous sommes déclaré(s) attributaire(s) du marché comportant une obligation d'insertion, à réserver, dans l'exécution du marché concerné, un nombre d'heures d'insertion, sur la durée du chantier, au moins égal à celui indiqué ci-dessus et dans le cahier des clauses administratives particulières.

- JE M'ENGAGE / NOUS NOUS ENGAGEONS à fournir, à la demande du référent, et dans le délai qui me/nous sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

- JE M'ENGAGE / NOUS NOUS ENGAGEONS pour assurer la mise en oeuvre de la clause d'insertion, à appliquer la solution cochée ci-dessous

O (1) JE FAIS / NOUS FAISONS le choix, parmi les solutions proposées ci-dessous, de la solution n° et renseigne/renseignons la rubrique choisie

O (1) J'ATTENDS / NOUS ATTENDONS l'attribution du marché, pour faire le choix de la solution, en liaison avec le correspondant « clause d'insertion », désigné au RC.

(1) Cocher la solution retenue

Solution n° 1 : recours à la sous-traitance, ou à la co-traitance(2) d'une partie des travaux à une entreprise d'insertion.

Société : _____

Siège social à : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____

(2) Attention la co-traitance ne peut intervenir après le dépôt de l'offre

Solution n° 2 : mise à disposition de salariés

O Recours à une entreprise de travail temporaire d'insertion :

Société : _____

Siège social à : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____

O Recours à une association intermédiaire :

Société : _____

Siège social à : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____

O Recours à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification :

Société : _____

Siège social à :

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____

O Recours à une entreprise de travail temporaire :

Société : _____

Siège social à : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____

Solution n° 3 : embauche directe dans l'entreprise :

Nombre de personnes embauchées : _____

Nature du ou des postes :

Nature des contrats : _____

(Contrat à durée indéterminée, Contrat à durée déterminée, Contrat à durée du chantier, Contrat en alternance, etc.)

Les annexes au présent document sont les suivantes :

Bordereau des prix unitaires

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAPet CCTP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A, le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

*Signature du candidat, précédée des nom,
prénom et qualité du signataire*

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

Article 10 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)

Pour Le Maire et par délégation

Monsieur Eric Mery

Conseiller Municipal délégué en charge de la stratégie patrimoniale, la valorisation et la protection du patrimoine municipal et les édifices culturels

ANNEXE : COMPTE A CREDITER

Objet de la
consultation :

Prestations
concernées :

Désignation de l'entreprise :

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :.....

IBAN

BIC

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal, BIC (bank identification code)
ou IBAN (international bank account number)